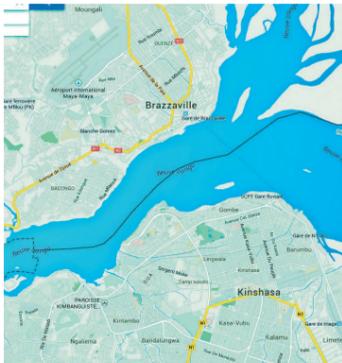


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4259 - JEUDI 20 MAI 2022

CRISE DU CARBURANT

Les difficultés d'approvisionnement persistent

Les graves perturbations actuelles sont les conséquences de la forte dégradation des trésoreries et de l'érosion financière des sociétés commerciales qui supportent l'achat des produits, de la revente à perte et de l'endettement hors normes des mêmes sociétés commerciales auprès des fournisseurs de carburant.

Toute la partie ouest de la République démocratique du Congo connaît de sérieuses difficultés à s'approvisionner en produits pétroliers. Un contingentement est désormais en vigueur avec la fermeture des stations-service dès 18 h à partir du 21 mai. D'autres sources parlent d'un décalage jusqu'à 22 h.

Page 3



Une station d'essence à Kinshasa

AXE KINSHASA-BUJUMBURA

Le Burundi entend s'impliquer dans la pacification de l'Est



Le président Félix Tshisekedi, de passage récemment à Bujumbura, et son homologue burundais, Evariste Ndayishimiye, se sont mutuellement félicités de leur volonté de réchauffer les relations bilatérales cimentées depuis 2021.

Le président burundais a confirmé sa ferme volonté de s'impliquer dans la crise sécuritaire à l'est du pays allant jusqu'à promettre l'expérience du Burundi en matière de réconciliation.

Page 4

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des experts du ministère en provinces pour la pré-validation des guides méthodologiques



Le ministre Guy Loando

Des experts de l'aménagement du territoire sont déployés dans près de quinze provinces du pays afin d'impliquer les différents acteurs provinciaux dans la pré-validation des guides méthodologiques qui permettront l'élaboration des plans provinciaux et locaux en la matière.

Constitués en équipes de deux personnes dans chaque province, ils vont devoir organiser des ateliers afin d'obtenir le consensus des acteurs provinciaux impliqués dans la réforme de l'aménagement du territoire sur les drafts et les guides méthodologiques.

Page 2



Une vue des panélistes pendant les discussions

INVESTISSEMENT

La diaspora congolaise en Belgique sensibilisée aux opportunités de financement dans leur pays

Après Kinshasa et Dallas, l'événement « Level up », initié par le réseau Makutano, fondé par la Congolaise Nicole Sulu, a été organisé à Bruxelles le 21 mai, en présence de l'ambassadeur de la RDC en Belgique, Christian Ndongala. La thématique de l'événement « Back to the future » aura été une invitation au retour au Congo, lancée aux entrepreneurs et aux investisseurs de la diaspora.

Le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion des investissements a fait savoir que le pays attend de sa diaspora l'investissement car l'écosystème est en constante évolution.

Page 5

ÉDITORIAL

Ils sont éternels

Comme s'égrainent les boules du chapelet entre les doigts, les musiciens du mythique orchestre les Bantous de la capitale quittent la terre des hommes les uns après les autres. Le dernier en date est Siméon Malonga dit « Ricky », l'un des grands drummers du groupe, décédé le 1er mai à Brazzaville à l'âge de 80 ans.

Fondés le 15 août 1959, les Bantous de la capitale ont marqué l'histoire du Congo post indépendance. Feus Edouard Ganga dit « Edo », Jean-Serge Essou « Trois S », Lambert Kabako, Célestin Kouka « Celio », Nino Malapet, Daniel Loubelo « de la Une »..., ils ont composé des chansons anthologiques dont les thématiques demeurent encore actuelles. Mais qui va combler ce vide immense ?

Au moment où la rumba vient d'être inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco, la disparition de cette génération d'artistes-musiciens uniques constitue une perte énorme dans ce style de musique mémorable dont le maintien au tableau mondial demeure un impératif.

L'art est éternel et les artistes sont des génies, dit une maxime qui convient bien aux célébrités des Bantous de la capitale telles que feus Franck Nkodia, l'un des meilleurs à la trompette; Mère Angèle, l'une des grandes danseuses du groupe; Jean Elenga « Elyngton », bassiste hors pair; Alphonse Taloulou alias « Alphonso », grand guitariste; Gerry-Gérard Biyela, etc.

Les mélomanes gardent de bons souvenirs des temps de gloire des Bantous de la capitale. Les chroniqueurs musicaux leur ont dédié des ouvrages entiers. La république leur a décerné des diplômes de mérite et d'honneur. Quel patrimoine !

Le Courrier de Kinshasa

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des experts du Ministère en provinces pour la pré-validation des guides méthodologiques

Des experts de l'Aménagement du Territoire sont déployés dans près de quinze provinces du pays afin d'impliquer les différents acteurs provinciaux dans la pré-validation des guides méthodologiques qui permettront l'élaboration des plans provinciaux et locaux en la matière.

Sur le terrain, les experts constitués en équipes de deux personnes vont devoir organiser des ateliers afin d'obtenir le consensus des acteurs provinciaux impliqués dans la réforme de l'Aménagement du Territoire sur les drafts les guides méthodologiques. Spécifiquement, il s'agira de recueillir les avis, commentaires et enrichissements de différents acteurs provinciaux et procéder à leur pré-validation avant leur soumission pour validation nationale.

Au total, six guides méthodologiques vont être examinés durant ces ateliers, à savoir sur le diagnostic et orientations, les options, les propositions, la consultation, le suivi -évaluation et la communication.

Pour permettre aux acteurs provinciaux de mieux s'imprégner de ces documents, les experts du Ministère de l'Aménagement du Territoire venus de Kinshasa présenteront les grandes étapes d'élaboration des plans provinciaux et locaux d'Aménagement du Territoire contenues dans ces guides. Après s'en suivront les échanges, débats, questions d'éclaircissement, travaux en carrefour qui aboutiront à la formulation des observations, contributions par les différents participants sur les aspects bien précis de ces guides, qui seront notées par les experts du Ministère en mission. Ces enrichissements seront pris en compte lors de l'élaboration de la version finale des guides



Me Guy Loando soutenant le programme de réforme de son secteur

méthodologiques avant leur validation au cours d'un atelier national.

Le ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, à travers son directeur de cabinet, Me Patience Bondonga, a adressé un message d'encouragement aux équipes déployées sur le terrain. Rappelons que le programme de la réforme de l'aménagement du territoire a été lancé officiellement en mai 2017 grâce à un financement de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale. Il est exécuté par le Programme des Nations unies pour le dévelop-

pement en étroite collaboration avec le ministère de l'Aménagement du territoire. Ce programme vise deux objectifs : mettre en place une administration forte du sommet à la base et doter le pays d'outils d'aménagement du territoire, à savoir le document de politique nationale d'aménagement du territoire, la loi-cadre sur l'aménagement du territoire, le schéma national d'aménagement du territoire et un guide méthodologique qui facilitera l'élaboration des plans provinciaux et des plans locaux d'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CRISE DU CARBURANT

Plus de vente à la pompe au-delà de 18 h

Les graves perturbations actuelles sont les conséquences de la forte dégradation des trésoreries et de l'érosion financière des sociétés commerciales qui supportent l'achat des produits, de la revente à perte et de l'endettement hors normes des mêmes sociétés commerciales auprès des fournisseurs de carburant. Un contingentement est désormais en vigueur avec la fermeture des stations-service dès 18 h à partir du 21 mai. D'autres sources parlent d'un décalage jusqu'à 22 h.

Toute la partie ouest de la République démocratique du Congo connaît de sérieuses difficultés à s'approvisionner en produits pétroliers. Face à cette situation, les stations-service reviennent sur la bonne vieille recette qui consiste à interrompre la vente du carburant à la pompe dès 18 h ou 22 h sur l'étendue du territoire de la ville de Kinshasa. « *Tenant compte de l'état critique actuel des stocks dans la partie ouest du pays et dans le but d'éviter au système une asphyxie totale suivie de files de véhicules dans nos stations-service, nous sommes contraints d'appliquer le contingentement avec la fermeture des stations-service à partir de 18 h à compter du vendredi 21 mai 2021* », a-t-on appris du Groupement professionnel des distributeurs des produits pétro-

liers (GPDPP).

L'objectif est ainsi de prolonger tant soit peu la couverture par les faibles stocks disponibles. Cette situation n'est pas de nature à rassurer les usagers des transports en commun totalement à la merci des transporteurs privés qui affichent les prix les plus fantaisistes aux heures avancées de la nuit.

Mais qu'est-ce qui se passe au juste ? Le GPDPP a tenu à clarifier la situation pour éviter une mauvaise interprétation de l'opinion publique. Des difficultés persistantes placent les distributeurs dans l'impossibilité d'assurer une vente normale des produits pétroliers. Il y a d'abord la forte dégradation des trésoreries et les érosions financières des sociétés commerciales. Celles-ci, fait remarquer le GPDPP, supportent l'achat des produits

pour revendre à perte.

Selon des chiffres très effrayants, l'État congolais doit à trois sociétés qui supportent le marché de l'ouest, dont la ville de Kinshasa, un montant de plus de 192 millions de dollars américains sur la période allant du 1er juillet 2021 au 31 mars 2022. Quant à l'endettement des sociétés commerciales auprès des fournisseurs de carburant, il se situe au-delà des 220 millions de dollars américains. Par conséquent, il s'observe malheureusement une perte de la crédibilité auprès des fournisseurs des produits pétroliers et une remise en cause du système de mise en consignation des stocks dans le pays faute de crédibilité. En outre, la baisse de stocks vient à son tour empêcher les sociétés commerciales à renouveler les stocks. Il y a aussi une incapacité réelle

des trois sociétés commerciales d'honorer leurs engagements envers les sociétés de logistique.

La profession attend ainsi des réponses claires aux problèmes qui se posent dans le secteur pétrolier. L'une des solutions est bien entendu un ajustement progressif des prix accompagné de paiements réguliers des dettes cumulées à ce jour. Par contre, les sociétés commerciales reconnaissent être dans l'incapacité d'avitailer les aéronefs de ses clients. « *Nous constatons avec regret que le changement de la structure pour ce produit n'a pas été appliqué alors que les services de l'État, dont la douane congolaise, considèrent que le système doit l'appliquer et sollicite une clarification sur ce problème* », indique-t-on.

Laurent Essolomwa

COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST

Les lignes maritimes congolaises vont ouvrir des bureaux dans les ports de Mombasa et de Dar es Salaam

L'ouverture prochaine des bureaux dans les ports de Mombassa et de Dar es Salaam s'inscrit dans le cadre de la relance des lignes maritimes congolaises (LMC), dont les opérations vont débuter en juin, explique le site theeastafrican.com.

Une délégation des LMC, conduite par le directeur Banze Nkulu Mulunda et d'autres représentants du gouvernement congolais, a décidé d'ouvrir un bureau au port de Mombasa pour coordonner les importations et les exportations de la République démocratique du Congo (RDC), indique theeastafrican. Les LMC, la compagnie maritime publique chargée du transport maritime et de l'exploitation des navires en RDC, a pour objectif de faire transiter davantage de marchandises d'import-export par le port de Mombasa et d'augmenter les volumes à Dar es Salaam. « *Après une discussion sur les questions opérationnelles et logistiques avec le directeur des opérations du terminal à conteneurs de la KPA, Michael Bokole, et son équipe, nous avons accepté de commencer nos opérations à partir de Mombasa dès le mois prochain. Cela contribuera à créer davantage d'emplois et d'opportunités commerciales non seulement pour la RDC mais aussi pour le Kenya* », a déclaré Banze Nkulu Mulunda, cité par theeastafrican.

Pour sa part, Michael Bokole a déclaré : « *La RDC a récemment rejoint la communauté de l'EAC, renforçant ainsi les opportunités commerciales entre les États membres qui souhaitent augmenter le commerce intra-EAC et bénéficier du marché commun. Leur venue à Mombasa augmentera à la fois les importations et les exportations de marchandises par le port* ».



Une vue du port de Dar es Salaam

Utilisation des ports tanzaniens Les LMC, selon theeastafrican, utiliseront également les ports tanzaniens, ce qui pourrait constituer une incitation supplémentaire pour le dernier programme de Dodoma visant à développer ses ports intérieurs. L'autorité portuaire tanzanienne (TPA), par exemple, agrandit le port de Kasanga, sur le lac Tanganyika, pour un coût de quatre milliards de shillings tanzaniens (1,7 million de dollars). Kasanga est le deuxième plus grand port du lac Tanganyika après Kigoma. Le sommet des entreprises du lac Tanganyika, qui s'est tenu à Kigoma la semaine dernière, rappelle theeastafrican, a examiné diverses mesures visant à accélérer les mouvements de marchandises et de personnes dans la région des Grands Lacs, principalement vers la RDC. Les responsables tanzaniens ont également cherché à développer les marchés dans ce pays,

en organisant un sommet commercial avec les principaux négociants la semaine dernière. Le sommet a attiré des dirigeants d'entreprises et d'autres parties prenantes qui utilisent le port de Dar es Salaam comme une passerelle pour les importations et les exportations.

Le commissaire régional de Kigoma, Thobias Andengenyé, a déclaré dans un communiqué que le sommet d'affaires et d'investissement du lac Tanganyika permettra d'ouvrir davantage la région de Kigoma au commerce transfrontalier. La TPA a indiqué dans son dernier rapport que cinq autres ports sur le lac Tanganyika ont été créés pour traiter les cargaisons du Congo, tandis qu'une route plus courte a été conçue pour relier la Tanzanie et Lubumbashi, dans l'est de la RDC, via le port de Kasanga sur le lac Tanganyika.

Par ailleurs, ajoute theeastafrican, l'autorité portuaire tanza-

nienne a déclaré qu'elle facilite actuellement l'exportation de cuivre en vrac depuis la RDC. Le port de Dar es Salaam traite actuellement plus de 1,8 million de tonnes de marchandises en provenance de ce pays par an. Les exportations tanzaniennes vers la RDC en 2021 ont été estimées à 207,23 millions de dollars, selon l'ambassade de Tanzanie à Kinshasa.

Tirer parti des avantages de la CAE

La décision des activités des LMC aux ports de Mombasa et de Dar Es Salaam, prise environ un mois après l'admission officielle de la RDC au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), explique-t-on, reflète le désir du pays de tirer parti des avantages de son appartenance à ce bloc commercial, où les importations sont désormais moins chères et plus faciles, les tarifs douaniers étant en passe

d'être réduits. En outre, indique theeastafrican, la Kenya Ports Authority mise sur l'admission de la RDC dans la CAE pour développer son marché dans la région.

L'équipe de Kinshasa a convenu que les LCM seront responsables de la collecte des redevances auprès des compagnies maritimes qui transportent des marchandises vers et depuis la RDC. En outre, la délégation des LCM a abordé la question du stockage, de la traçabilité et de la sécurité de ses produits, car la RDC s'attend à une augmentation de ses activités après son adhésion à la CAE en avril. Elle doit encore déposer les instruments d'acceptation auprès du secrétariat de la CAE, acceptant ainsi d'ouvrir son marché aux autres États membres pour le commerce après son admission dans le bloc régional. Les instruments d'acceptation permettront aux États membres de commercer librement avec Kinshasa, conformément au protocole du marché commun qui autorise la libre circulation des biens et des services. Avant l'admission de la RDC, les États de la CAE devaient payer des droits de douane pour les importations ou les exportations en raison des règles extérieures applicables. En septembre 2021, les LMC avaient repris leurs activités dans la province du Sud-Kivu, à partir de la ville de Bukavu. Toujours à la même période, la compagnie a également ouvert un bureau de représentation à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Patrick Ndongidi

CRISE À L'EST

Le Burundi entend faire profiter à la RDC son expérience en matière de réconciliation

Au terme d'une visite officielle de deux jours à Bujumbura, du 21 au 23 mai, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a quitté la terre burundaise le 23 mai en fin de journée, rapporte une dépêche de la cellule de communication de la présidence.

Dans un échange avec la colonie congolaise de Bujumbura, le chef de l'Etat congolais a salué l'amélioration des relations entre son pays et le Burundi, malgré un passé tumultueux dû, selon lui, à la politique régionale de l'époque. « *Aujourd'hui, nous voyons en la République du Burundi un partenaire fidèle* », a déclaré en substance le président Félix Tshisekedi faisant allusion au soutien burundais dans le processus de pacification de l'est de son pays. Au cours de cette rencontre, le chef de l'Etat et son épouse ont répondu aux préoccupations présentées par la diaspora, notamment les problèmes d'immigration, les problèmes consulaires et les conditions d'élèves et étudiants congolais de Buja. En ce qui concerne la taxe annuelle d'établissement, elle est passée de 500 à 25 dollars seulement, à la grande satisfaction des étudiants. D'autres difficultés trouveront des solutions dans le cadre de l'intégration régionale effective avec la Communauté d'Afrique de l'Est, a assuré le président.

Devant la presse réunie à l'aéroport Melchior-Ndandaye, Evariste Ndayishimiye et Félix Tshisekedi se sont mutuellement félicités de leur volonté de réchauffer les relations bilaté-



Les présidents Félix Tshisekedi et Evariste Ndayishimiye

rales cimentées depuis 2021, à en croire le président du Burundi. Il a confirmé sa ferme volonté de s'impliquer dans la crise sécuritaire à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) allant jusqu'à promettre l'expérience du Burundi en matière de réconciliation. « *La RDC a longtemps supporté notre malheur en acceptant d'accueillir nos frères (réfugiés) pendant notre crise. Nous sommes pays*

amis de longue date, son malheur est notre malheur et son bonheur est aussi le nôtre », a-t-il affirmé.

Les projets intégrateurs du Burundi valent la peine

Dans le cadre d'une mise en place prochaine d'un certain nombre de projets d'intérêt commun entre les deux pays, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'était rendu le 22 mai

dernier dans la province burundaise de Gitega, sa capitale politico-administrative, située à 102 Km de Bujumbura.

Un long parcours de plus de deux heures par route au milieu des collines et escarpements. Sur les lieux, lui et son épouse se sont rendus d'abord au mausolée de feu Pierre Nkurunziza, neuvième président du Burundi, décédé le 8 juin 2020, avant de s'incliner devant la mémoire

de celui que les Burundais présentent comme un nationaliste et un révolutionnaire engagé pour la cause de son pays. Le cortège présidentiel a ensuite pris la direction de l'Institut des sciences agronomiques et zootechniques de Gitega. C'est est une institution spécialisée de la communauté des pays des Grands Lacs comprenant la RDC, le Burundi et le Rwanda. Un vaste site qui fait malheureusement face à d'énormes difficultés de fonctionnement, notamment une paralysie totale de ses activités.

Le ministre burundais de l'Environnement, Agriculture et Elevage, accompagnant le chef de l'Etat congolais, a attribué ce marasme fonctionnel aux différentes guerres civiles qui n'ont épargné aucun pays de la sous-région. Il a assuré son hôte qu'un plan de relance est en gestation en vue de relever ce site dont la contribution est considérable dans la production agro-pastorale. Un autre site qui a accueilli le président congolais est la ferme de Bugendana, située à 20 Km de Gitega où se fait l'élevage des vaches laitières. Le site développe également un important projet agricole sur une étendue de cinq Hectares.

Alain Diasso

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



INVESTISSEMENT

La diaspora congolaise en Belgique sensibilisée aux opportunités de financement dans leur pays

Après Kinshasa et Dallas, l'événement « Level up », initié par le réseau Makutano, fondé par la Congolaise Nicole Sulu, a été organisé à Bruxelles le 21 mai, en présence de l'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) en Belgique, Christian Ndongala, d'une délégation venue de Kinshasa et de plusieurs Congolais de la diaspora qui ont manifesté un grand intérêt pour les opportunités d'investissement dans leur pays d'origine.

La thématique de l'événement « Back to the future », ont indiqué les organisateurs, est une invitation au retour en RDC, lancée aux entrepreneurs et aux investisseurs de la diaspora.

Présent à cette journée d'affaires, l'entrepreneur malien, Mossadeck Bally, fondateur et CEO du groupe hôtelier panafricain Azalaï, l'un des Keynote speakers du panel « *Créer son entreprise en RDC et en Afrique* », a relevé trois éléments clés inspirés de sa propre expérience comme conseils à donner aux entrepreneurs. Le premier, a-t-il fait savoir, est que l'entrepreneuriat est avant tout un parcours que l'on doit construire. Deuxièmement, a-t-il indiqué, en lieu et place d'attendre des financements, il faut commencer par ses propres moyens. « *Un banquier mise sur vous si vous avez risqué votre propre argent et éprouvé votre business model* », a déclaré l'entrepreneur. Le troisième élément évoqué est que l'argent public est également important pour accompagner les start-up dans leur développement. En termes de financement de projets, Mossadeck Bally a indiqué que l'Afrique est le continent le moins financé car seuls 20% des besoins en financement sont satisfaits, contrairement aux Etats-Unis où ce chiffre est de 150% et en Europe où c'est 100%.

RDC : un écosystème en constante évolution

Pour sa part, Anthony Nkinzo, directeur général de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi), a fait savoir que la RDC attend de sa diaspora l'investissement car l'écosystème est en constante évolution. « *Si hier, il était difficile de créer son entreprise, parce que c'était un parcours du combattant, aujourd'hui, il y a un guichet unique en matière de création d'entreprises. Aujourd'hui, l'Etat congolais présente différents secteurs dans lesquels les entreprises peuvent se mettre en place : énergie, infrastructures, tourisme, NTIC, santé, etc. Donc, aujourd'hui, la diaspora peut bénéficier d'un cadre qui est en train de se mettre en place et qui va se parfaire avec le concours et l'apport de cette diaspora* », a-t-il déclaré.

Un grand programme sur l'entrepreneuriat

En outre, a fait savoir le directeur général de l'Anapi, le code des investissements de la RDC

permet aux petites et moyennes entreprises (PME) qui ont un coût d'investissement entre 10 000 et 200 000 américains d'être agréées au Code des investissements. Bien plus, a-t-il, indiqué, il existe aujourd'hui un grand programme sur l'entrepreneuriat congolais avec la mise en place du Programme national de l'entrepreneuriat au Congo, de l'Agence nationale pour le développement de l'entrepreneuriat congolais, la loi sur l'entrepreneuriat congolais qui devrait être votée cette année afin de permettre aux PME d'obtenir des facilités, la mise en place du fonds de garantie de l'entrepreneuriat grâce auquel l'Etat congolais se porte comme caution auprès d'une banque commerciale en faveur des PME. Néanmoins, a-t-il précisé, il existe trois niveaux de contrôle, celui de l'Etat, de la banque commerciale qui met les fonds à disposition et celui des associés.

Des crédits allant de 1000 à 350 millions de dollars

Pour ce qui est du financement des projets en RDC, Célestin Mukeba, directeur général de la banque Equity/BCDC, a indiqué que la banque dispose de six milliards de dollars pour financer des projets dans les pays où elle est opérationnelle, notamment en RDC, où elle finance des projets et des entreprises déjà constituées, avec des crédits allant de 1 000 à 350 millions de dollars.

En outre, a fait savoir Célestin Mukeba, en termes d'affaires, les rendements sont très élevés en RDC, notamment dans le secteur de l'immobilier. « *Les rendements en RDC sont de plus de 100 %* », a-t-il confié. Répondant aux affirmations selon lesquelles les banques ne financeraient pas des projets en RDC, Célestin Mukeba a réfuté ces allégations en soutenant que les banques financent les entreprises, même si le taux de pénétration bancaire dans le pays est très faible. « *Aujourd'hui, on est autour de sept millions de comptes bancaires pour une population de près de cent millions d'habitants. C'est déjà un handicap car beaucoup de personnes ne sont pas dans le circuit bancaire et ne bénéficient pas de financements. Nous devons accélérer l'inclusion financière pour qu'il y ait beaucoup plus de personnes qui puissent avoir accès aux services bancaires. C'est l'effort que nous sommes en train de mener et nous avons l'ambition d'atteindre*



L'entrepreneur malien Mossadeck Bally

25 millions de clients », a indiqué le directeur général d'Equity RDC.

Des produits adaptés pour la diaspora

Pour ce dernier, le financement est disponible pour ceux qui ont déjà accès aux services financiers, notamment les personnes issues de la diaspora, pour qui la banque propose des produits adaptés et spécifiques. Célestin Mukeba a invité les entrepreneurs à oser s'approcher des banques, précisant que tant pour les membres de la diaspora que pour les Congolais résidant en RDC, il existe des facteurs qui vont aider à accélérer les financements, notamment les assurances qui réduisent le taux de risque bancaire, le fonds de garantie que l'Etat met en place pour les PME et le fait que la banque souscrit aussi à des fonds de garantie auprès de la Banque mondiale ou des institutions telles que Proparco, ce qui permet à la banque de financer sans forcément avoir besoin d'hypothèques. « *Il faut que les gens s'approchent des banques pour jouir de ces facilités* », a indiqué Célestin Mukeba.

Le taux d'intérêt lié au risque pays

Pour ce qui est du taux d'intérêt, a-t-il dit, la différence entre le RDC et la Belgique est le risque pays et d'autres facteurs qui influent sur le taux, par exemple le risque opérationnel et l'environnement (Accès à l'électricité et à l'internet). Néanmoins, a indiqué Célestin Mukeba, au Congo, ceux bénéficiant de financements à ces taux ont aussi des marges beaucoup plus élevées que les marges bénéficiaires que l'on peut trouver en Belgique. « *Ce qui est plus risqué et plus cher aussi, mais cela ne doit pas être une barrière.*

Au moment où la diaspora congolaise hésite à prendre des financements au Congo, il y a d'autres communautés travaillant au Congo qui prennent ces crédits, investissent et développent leurs entreprises », a fait savoir le directeur général d'Equity RDC. Pour sa part, Marcellin Paluku, directeur de la banque des particuliers chez Ecobank RDC, a conseillé les entrepreneurs de maîtriser d'abord la qualité de leur offre et la source de remboursement, avant de chercher des crédits auprès des banques. « *Quand cette offre est claire, pertinente, viable et rentable, il est très facile d'obtenir des financements. On demande parfois aux personnes qui viennent chercher des financements de nous fournir trois ans de bilan, mais il est difficile de trouver des personnes qui fournissent trois ans de bilan* », a-t-il expliqué, invitant les entrepreneurs de la diaspora, avant tout, à structurer leur business au Congo et à maîtriser leur environnement, avant de chercher des crédits auprès des banques. Cette structuration et cette maîtrise de l'environnement, a-t-il ajouté, passent par des indicateurs chiffrés très clairs comme le bilan, la fiscalité, la maîtrise du risque logistique ou encore la conformité. « *Quand nous savons vers où vous allez, nous pouvons venir en appui afin de vous permettre d'aller vers une plus grande échelle* », a indiqué Marcellin Paluku.

Convention contre la double imposition

La question du sort fiscal de la diaspora a également été abordée, notamment par Godelive Elisabeth Lonji, inspectrice des impôts à la direction générale des impôts et coordonnatrice de la cellule d'études fiscales.

Ainsi, a-t-elle fait savoir, toutes les personnes ne sont pas soumises aux mêmes impôts en RDC. La Belgique et la RDC ayant signé une convention préventive contre la double imposition, les membres de la diaspora congolaise de Belgique, par exemple, qui sont résidents fiscaux en Belgique et qui auraient des activités commerciales en RDC, ne peuvent pas être imposés doublement. Cette convention ne concerne que la RDC et la Belgique et pas les résidents fiscaux d'autres pays tels que la France ou les Etats-Unis. « *L'impôt est un instrument de souveraineté. Les deux pays sont régis par la convention qui permet l'échange d'informations, la mutualisation des efforts et l'engagement des poursuites en cas de fraude* », a déclaré Godelive Elisabeth Lonji.

Pour Mukota Muteba Mbayo, expert-comptable et membre de l'Ordre national des experts-comptables de la RDC, cette convention préventive contre la double imposition est un garant qui permet de ne pas être imposé deux fois et permet aussi, pour ceux qui ont des entreprises en RDC, et qui veulent rapatrier des fonds en Belgique, de bénéficier d'une taxation réduite en ce qui concerne les dividendes. L'après-midi de l'événement « Level Up by Makutano » a été consacré aux « Ateliers Corners Tell me more » consacrés au networking entre les différents participants la diaspora congolaise de Belgique et les membres du réseau Makutano qui regroupe plus de 600 membres actifs issus des secteurs public et privé ainsi que de la société civile.

Patrick Ndongidi

BOMBARDEMENT SUR LE TERRITOIRE RWANDAIS

Les Indignés appellent l'armée congolaise à aller jusqu'au bout de la légitime défense

Dans un tweet du 24 mai, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) invite les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) à anéantir les rebelles du M23.

Considérant la rébellion du M23 comme une préfabrication rwandaise, les Indignés qui saluent le bombardement opéré sur le territoire rwandais exhorte l'armée congolaise à « aller jusqu'au bout de la légitimité défense contre cette agression camouflée ». Ce mouvement rappelle, par ailleurs, que les Indignés ont toujours pointé un doigt accusateur vers le Rwanda qu'ils considèrent comme la source de l'insécurité dans la région.

Il est, en effet, rappelé qu'une attaque d'hommes armés a visé, le 24 mai, une position militaire dans la cité de Kibumba, en territoire de Nyiragongo, près de la ville de Goma, dans le Nord-Kivu.

Alors que les Fardc citées par 7/7.cd ont tout simplement dit que « des ennemis ont attaqué l'une de leurs positions », la source affirme que sur place, des habitants témoignent avoir vu des militaires rwandais à



Des éléments Fardc à BeniDR

l'œuvre. « Personne n'a encore ouvert la porte mais les militaires rwandais sont visibles partout vers les localités voisines de la route principale. Ils sont bien armés », a alerté un habitant de la cité de Kibumba cité par ce média en ligne.

Le média note que cette information a été confirmée par la société civile de Goma dont le président, Marrion Ngavho, demande à Kigali de ne pas nier son implication dans cette

incursion sur le sol congolais au regard des preuves observables sur le terrain. « Après leur échec dans le Rutshuru, les RDF viennent d'attaquer Kibumba/Buhumba en territoire de Nyiragongo. Cette fois-ci, le Rwanda ne va pas nier que ce ne sont pas ses militaires, car il n'y a pas de M23 de ce côté », a-t-il affirmé. Le média en ligne relève également que des témoins confirment la présence de l'armée rwandaise dans cette

partie de la RDC, s'appuyant sur certains signes qui ne trompent pas, à en juger par des tenues et matériels de la RDF abandonnés à Buhumba. « Ces effets militaires récupérés sur l'ennemi sont déjà à la disposition de nos services spécialisés pour une meilleure identification de l'ennemi », a par ailleurs assuré le lieutenant-colonel N'Djike Kaiko, dans un message publié l'après-midi du même jour.

Le média en ligne rappelle également que le 23 mai, à travers un communiqué publié sur son compte twitter, l'armée rwandaise a accusé les Fardc d'avoir effectué des bombardements sur son territoire, lesquels ont touché Kinigi et le secteur de Nyange dans le district de Musanze, blessant ainsi de nombreux civils. A ce sujet, la RDF a même demandé au mécanisme conjoint de vérification élargi d'enquêter sur la question. Au Nord-Kivu, l'opinion craint que le Rwanda cherche un prétexte

pour lancer ses attaques sur le sol congolais. « Les Forces rwandaises de défense ont demandé le mécanisme conjoint de vérification élargi pour enquêter sur les bombardements transfrontaliers sur le territoire rwandais par les Fardc. Le lundi 23 mai 2022, entre 09h59 et 10h20, un tir de roquette des Fardc a touché Kinigi et les secteurs de Nyange dans le district de Musanze qui borde également le secteur de Gahunga dans le district de Burera blessant plusieurs civils et endommageant des biens », peut-on lire dans ce communiqué.

Il est également rappelé que dimanche dernier, les M23 ont attaqué une base de la Monusco sur une des collines à Rutshuru. Ceci a poussé la force onusienne à se joindre aux Fardc pour les ultimes offensives contre cette rébellion, dans le but de reconquérir entre autres, les collines de Chanzu et Runyonyi.

Lucien Dianzenza

COMMUNE DE MATETE

Une matinée visant l'amélioration du système d'alerte précoce

Plus d'une centaine d'acteurs locaux de protection de la commune de Matete ont participé, le 24 mai, à une matinée d'échange et de sensibilisation en vue de l'amélioration du système d'alerte précoce dans cette municipalité. Les travaux organisés par l'autorité municipale entrent dans le cadre du renforcement des capacités sécuritaires de la commune.

Le coordonnateur du Comité local de développement de Matete (CLDM), Félix Kudia Luwanga, a rappelé dans son mot de bienvenue que la sécurité faisait partie intégrante de la vie de la population de cette entité administrative et que, sans elle, personne ne pouvait vaquer librement à ses occupations quotidiennes. Justifiant cette activité, il a indiqué que le souci était de faire de Matete une entité où règne la sécurité. « Nous voulons que tous les quartiers de notre chère commune soient sécurisés de telle sorte que l'on puisse traverser toute la commune, de jour comme de nuit, sans être inquiété », a souligné Félix Kudia.

Il a indiqué que c'est ce souci qui a conduit l'autorité municipale de Matete à organiser la matinée d'échange et de sensibilisations en vue de l'amélioration du système d'alerte précoce qui permettra d'instaurer une vraie sécurité dans la municipalité tout entière. Pour le chef de bureau Hemedi, représentant du bourgmestre à cette matinée, cette session devrait permettre non seulement des échanges ou la sensibilisation de ces acteurs contre l'insécurité mais surtout de chercher des voies et moyens de renforcer les mécanismes d'alerte en vue de lutter contre la violence

de tout genre.

Une méthode pour recueillir les avis de la population

Pour entrer dans la matière, un scénette a été jouée dans laquelle les acteurs ont appelé la population à se réveiller par rapport à la vie de la nation tout entière. C'est après que le premier panéliste, le coordonnateur du CLDM, est intervenu pour faire un état de lieu de la situation sécuritaire dans la commune. Il également développé sur les notions d'alerte et de précoce, en poussant les participants à sortir ce qu'ils savent de ces deux notions. Ceci, en vue de permettre à tous d'avoir un même entendement de ces deux notions à la base de la session.

Le coordonnateur adjoint du CLDM, lui, est intervenu pour canaliser le travail à faire en groupe. Il a appelé chacun des participants à ces travaux à partager son expérience par rapport à son milieu en vue de permettre un état des lieux et la recherche des solutions.

L'insécurité persistant malgré toutes les actions menées sur terrain, le coordonnateur adjoint du CLDM a indiqué que dans les travaux en groupes, les participants devraient relever ce qu'il faut faire pour que le système d'alerte soit efficace

face aux criminels et autres enfants égarés de la communauté. Il a d'emblée souligné que la complicité entre les autorités et la population permettra d'atténuer le niveau de l'insécurité. Relevant le rôle de la femme dans le renforcement du système d'alerte précoce en vue de l'atténuation de l'insécurité, Marthe Mpombo a rassuré que si la femme s'impliquait, l'alerte précoce sera assurément améliorée. Elle a également insisté sur la collaboration entre les autorités et la police pour combattre les conflits entre les jeunes des différents quartiers devenus récurrents à Matete.

Des constats et des résolutions Dans les travaux en groupe, les mêmes constats sont revenus quant à l'état de lieu de l'insécurité dans les différents quartiers de la municipalité. Tous les trois groupes ont, en effet, relevé que les causes de l'insécurité à Matete sont notamment l'oisiveté des jeunes, la prise des boissons à forte dose d'alcool et autres drogues. Mais également, la complicité entre la police et les malfrats, la démission de la famille et l'irresponsabilité des parents, l'esprit d'avarice et de l'argent facile dans le chef de la jeunesse, la peur de dénoncer les malfrats et la justice qui ne remplit pas correctement sa mission, libérant les



La salle pendant la matinée/Adia

criminels mis à sa disposition par la police.

Parmi les causes de l'insécurité, les participants ont également relevé la faiblesse ou le manque de l'éclairage public et l'exploitation des rapports locaux. Comme solutions, il a été proposé, entre autres, la constitution des groupes de réflexion dans les quartiers, l'interpellation des parents, la formation de la jeunesse, le renforcement des capacités de la police, la protection de l'information au niveau de la police et de l'autorité, la création d'un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de ces travaux, l'instauration des équipes de sécurité dites maîtres volontaires et d'un nu-

méro vert en vue de faciliter la dénonciation...

Le représentant de la police de Matete a encouragé cette initiative et les recommandations. Il a également appelé la population à s'impliquer en vue d'annihiler l'insécurité dans les quartiers. Le responsable du bureau des Affaires civiles à la Monusco pour la ville de Kinshasa, M. Wani, a profité de cette occasion pour parler de cette mission de l'ONU, qui paraît méconnue par les Kinois. Clôturant ces travaux, le représentant du bourgmestre de Matete, le chef de bureau Hemedi, a insisté sur la mise en œuvre des recommandations.

L.D.

MALI

La médiation togolaise auprès de la communauté internationale s'annonce délicate

Après s'être auparavant tourné vers les autorités mauritaniennes pour chercher à les impliquer dans la facilitation du dialogue dans la crise qui l'oppose à l'organisation régionale ouest-africaine et à la communauté internationale, Bamako mise actuellement sur la diplomatie togolaise.

Celle-ci a accepté de jouer un rôle principal sur ce dossier au moment où la junte militaire est l'objet de pressions pour rétablir un régime civil.

Si le chef de la junte malienne a de prime abord transmis un message au président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lui demandant « ses conseils et son implication » personnelle ainsi que celle de son gouvernement auprès des frères maliens pour qu'ils puissent « trouver une solution » aux difficultés rencontrées dans leur pays, la donne semble avoir totalement changé ces dernières semaines. Bamako a finalement pris attache avec les autorités togolaises dans l'espoir que son image sera soignée sur la scène internationale.

« Nous avons, au nom du président de la transition, sollicité le président Faure Gnassingbé (...)

pour faciliter le dialogue avec les acteurs régionaux et plus largement le dialogue avec l'ensemble de la communauté internationale pour trouver un compromis pouvant nous permettre de sortir de la crise », a indiqué le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, qui est rentré d'une visite à Lomé.

Depuis le début de l'année, Bamako est la cible de mesures économiques et diplomatiques des Etats ouest-africains qui l'ont sanctionné pour l'intention de la junte de se maintenir au pouvoir encore plusieurs années, après deux putschs en août 2020 puis en mai 2021. Hors de l'espace communautaire, les relations avec les Etats occidentaux se détériorent à mesure que le Mali se tourne vers la Russie. La France et ses alliés accusent la junte de s'être assurée les services de la société de sécurité privée russe

Wagner, aux agissements controversés, ce que conteste Bamako. Loin de tirer les leçons du refroidissement de leurs relations avec d'autres Etats, les autorités maliennes, toujours à couteaux tirés avec la France et plus largement avec les pays européens, ont annoncé quitter le G5 Sahel - réduit à quatre pays : la Mauritanie, le Tchad, le Burkina et le Niger - et sa force antidjihadiste, accusant l'organisation d'être « instrumentalisée » par « l'extérieur ».

Bamako davantage isolé après avoir quitté le G5 Sahel

Ce départ isole encore plus le Mali de ses voisins de l'organisation régionale sahélienne créée en 2014 et dont la force est composée d'environ 5 000 militaires depuis 2017. Il survient après l'annonce début mai par la junte de la fin du traité de coopération de 2014

avec la France, ainsi que des accords de 2013 et 2020 fixant le cadre juridique de la présence de la force antidjihadiste Barkhane et du regroupement de forces spéciales européennes Takuba, initié par la France.

Pour Lomé, la proposition de médiation faite par des dirigeants maliens a été effectivement acceptée. Malgré cette volonté affichée, les observateurs s'accordent à dire que les autorités togolaises pourraient avoir du pain sur la planche dans leur mission d'autant que le récent départ du Mali du G5 Sahel traduit de plus en plus son isolement sur le plan diplomatique. Une analyse partagée par la diplomatie française, selon laquelle cette décision des autorités maliennes compromettrait les efforts régionaux de lutte contre le terrorisme. « Tout comme l'Union européenne, la France regrette cette décision qui

remet en cause les efforts régionaux de coopération pour lutter contre le terrorisme et promouvoir le développement, et traduit une nouvelle fois un isolement des autorités maliennes de transition », a souligné la porte-parole du Quai d'Orsay dans un point de presse électronique.

C'est dans ce contexte que l'Union européenne a annoncé qu'elle va retirer une partie des effectifs engagés dans la mission de formation militaire au Mali après l'arrêt de ses activités. « La mission reste au Mali, mais elle va être redimensionnée, car elle n'a pas besoin d'un millier de personnes si elle n'entraîne plus les militaires maliens », a fait savoir le chef de la diplomatie européenne, l'Espagnol Josep Borrell, à l'issue d'une réunion des ministres de la Défense de l'Union européenne à Bruxelles.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE/CRISE ALIMENTAIRE

La BAD débloque 1,5 milliard d'aide

La Banque africaine de développement (BAD) a débloqué une aide globale de 1,5 milliard de dollars pour prévenir une crise alimentaire sur le continent.

«Ce plan de 1,5 milliard de dollars sera utilisé pour aider les pays africains à produire de la nourriture et à le faire rapidement», a déclaré le président de la BAD, Akinwumi Adesina, avant l'ouverture des Assemblées générales de l'institution financière qui débutent lundi à Accra.

Ce plan d'aide, approuvé vendredi par le conseil d'administration de la banque, vise à augmenter

la production de blé, de maïs, de riz et de soja sur le continent afin de compenser la perte d'approvisionnement due à la guerre en Ukraine. Il doit bénéficier à 20 millions d'agriculteurs africains, qui recevront des semences certifiées et des technologies pour produire rapidement 38 millions de tonnes de denrées alimentaires. Le plan servira également à proposer des prêts pour la fourniture à grande échelle d'engrais aux grossistes et agrégateurs, et à soutenir les réformes politiques agraires dans les pays du continent.

La guerre en Ukraine affecte du-

rement les économies africaines, déjà très fragilisées par les conséquences de la pandémie de coronavirus, et la communauté internationale s'inquiète de risques de famine dans certains pays africains, touchés par une forte sécheresse ou par des conflits. Selon la BAD, le prix du blé a grimpé de plus de 45% en Afrique depuis le début de la guerre en Ukraine. Les prix des engrais ont eux aussi augmenté de 300%, et le continent est déjà confronté à une pénurie d'engrais de 2 millions de tonnes.

HAUSSE DES PRIX ALIMENTAIRES

L'Afrique demande de l'aide à ses partenaires

Le président en exercice de l'Union africaine, le Sénégalais Macky Sall, a demandé le 22 mai au chancelier allemand, Olaf Scholz, l'aide de son pays face aux effets de la guerre en Ukraine sur le continent, et indiqué qu'il se rendrait prochainement à Kiev et Moscou.

Olaf Scholz, qui entamait sa première visite en Afrique en tant que chancelier six mois seulement après sa prise de fonctions, a répondu au chef de l'Etat sénégalais que la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants et la menace de la famine ne laissent pas les Occidentaux indifférents, promettant de tout faire pour aider.

Le chancelier allemand, dont la visite au Sénégal, au Niger puis en Afrique du Sud jusqu'à mardi s'annonçait placée sous le signe

de la guerre en Ukraine, est arrivé dans un continent «très divisé» sur la question, selon les mots même de Macky Sall. Le conflit «nous affecte», mais se déroule «sur un autre continent», a-t-il indiqué en ajoutant : « Pour l'Afrique nous voulons la paix ». « Nous voulons la paix même si nous condamnons l'invasion », a-t-il dit explicitement, « nous travaillons pour qu'il y ait une désescalade ». Il a préconisé un cessez-le-feu, un dialogue et « une paix juste pour l'Ukraine, pour la Russie aussi ».

Risques de famine

La guerre affecte durement les économies africaines et la communauté internationale s'inquiète des risques de famine, de nombreux pays africains étant fortement dépendants des importations de blé d'Ukraine et de Russie.

« En tant que président en exercice de l'Union africaine, j'ai exprimé au chancelier nos sérieuses préoccupations quant à l'impact de la guerre sur nos pays, pays africains, la flamme généralisée des prix et les pénuries », a affirmé Macky Sall. « Je plaide pour... que nos partenaires multilatéraux et bilatéraux nous accompagnent », a-t-il avancé en ajoutant qu'il avait reçu mandat de l'Union africaine pour se rendre en Russie et en Ukraine. Le déplacement, initialement prévu le 18 mai, n'a pu avoir lieu pour des raisons de calendrier mais de nouvelles dates doivent encore être fixées. L'Union africaine a aussi accepté une réunion des chefs d'Etat du continent qui le souhaite avec le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, à sa demande.

D'après AFP

ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Les pays de l'OMS réunis à Genève

Les 194 pays membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont réunis cette semaine à Genève et vont tenter d'échafauder une réforme du système de santé mondial dont les faiblesses ont été mises à nu par la pire pandémie depuis cent ans.

« Là où va la guerre, la faim et la maladie suivent de près », a mis en garde, le 22 mai, le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un discours d'ouverture de l'Assemblée mondiale de la santé. « La paix est indispensable à la santé », a-t-il martelé en préambule tandis que le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, a insisté : « Il n'y a pas de meilleur investissement que la santé ». Dès lundi, les ministres de la Santé se sont succédé à la tribune pour cette première Assemblée en présentiel depuis le début de la pandémie avec en toile de fond un sujet préoccupant : le financement durable de l'OMS.

L'Organisation ne dispose que d'un budget biennal autour de six milliards de dollars. Le problème vient des contributions fixées - les cotisations obligatoires des membres qui ne comptent que pour 16% du total en 2020-21. Le reste (contributions volontaires) est plus difficile à planifier et obtenir. L'idée est de porter progressivement à 50% la part des cotisations obligatoires sur une période d'une dizaine d'années pour permettre à l'OMS de mieux jouer son rôle mais non sans se réformer en contrepartie.

La pandémie de covid-19 a permis de mettre à nu ce qui ne fonctionne pas dans le système mondial de santé. L'Assemblée va donc se pencher sur le toilettage du Règlement sanitaire international (RSI), pour permettre de répondre plus efficacement et plus rapidement aux urgences sanitaires.

Dans la même veine, l'Assemblée devrait décider de la création d'une Commission permanente des urgences issue du Conseil exécutif de l'OMS et activable en 24 heures en cas d'urgence sanitaire de portée internationale.

En parallèle, a été lancé le chantier d'un nouvel accord international sur la santé mondiale, qui pour ses partisans devra être contraignant, et pourrait venir compléter le RSI. En décembre, un groupe intergouvernemental de négociation a été créé pour y travailler.

A noter que la reconduction pour cinq ans du Dr Tedros est acquise. Sans rival, le premier directeur général africain de l'OMS est assuré de pouvoir poursuivre son travail.

Julia Ndeko

Compte rendu du Conseil des ministres du lundi 23 mai 2022

Le Conseil des ministres s'est réuni ce lundi 23 mai 2022 par visioconférence et sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Huit affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de décret au titre du ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale ; Deux projets de décret au titre du ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat ; Un projet de décret au titre du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique ; Un projet de décret au titre du ministère du Tourisme et des Loisirs ; Deux communications aux titres respectifs du ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation et du ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale ; Des nominations au titre du ministère des Zones économiques spéciales et de la diversification économique.

I/- Ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale

Invitée par le président de la République à prendre la parole et à présenter un projet de décret fixant le dispositif national de suivi et évaluation du Plan national de développement (PND) 2022-2026 et des plans de développement locaux, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, a précisé aux membres du Conseil des ministres que la loi n°3 du 14 janvier 2022 portant approbation du Plan national de développement (PND) 2022-2026, prévoit en son annexe 4 un dispositif institutionnel de suivi et évaluation dudit PND et des plans locaux de développement (PLD).

La réussite de l'exécution du PND 2022-2026 suppose la mise en place d'outils pertinents de suivi évaluation. Ces outils se présentent ainsi qu'il suit : un dispositif central de suivi et d'évaluation du PND 2022-2026 ; un dispositif central de suivi et évaluation des PLD ; un dispositif consultatif de suivi et évaluation du PND et des PLD.

La gouvernance de ce système national de suivi et évaluation s'articule autour d'un comité de pilotage présidé par le Premier ministre, chef de gouvernement, d'une coordination technique, d'un comité technique permanent, de cellules opérationnelles et de sections départementales.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant le dispositif national de suivi et évaluation du PND 2022-2026 et des plans de développement locaux.

II/- Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Josué Rodrigue Nguonimba, ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, a soumis deux textes à l'examen du Conseil des ministres.

Le premier d'entre eux est un projet de décret fixant les modalités d'exercice et de développement des activités de promotion immobilière et de construction d'ouvrages de bâtiment.

Sixième pilier du PND 2022-2026, le secteur de la promotion immobilière, pourtant au cœur de la diversification de l'économie congolaise, était jusqu'ici insuffisamment réglementé, ce qui freine son attractivité et décourage amplement des investisseurs désireux de disposer de toutes les garanties de sécurité juridique pour leurs investissements.

Il s'agit ici d'adopter un texte d'application de la loi n° 13-2004 du 31 mars 2004, loi qui a vocation de réglementer les activités de promotion immobilière et de construction d'ouvrages de bâtiment. Outre les conditions d'accès et d'exercice de ces activités, le projet qui a été examiné traite en premier lieu des modalités d'obtention

de l'autorisation préalable et de la carte professionnelle ; il fixe également les conditions de souscription de la police d'assurance et de constitution de la garantie financière exigées à tout demandeur de la carte professionnelle et destinées à couvrir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle du fait des activités de promotion immobilière et de construction d'ouvrages de bâtiment.

Les mesures adoptées sont indispensables pour permettre à l'Etat de mieux protéger les intérêts des consommateurs, personnes physiques ou morales ayant payé par avance la construction de leur logement, ces consommateurs étant soumis au risque de faillite du promoteur immobilier ou du constructeur d'ouvrages de bâtiment et donc de ne pas pouvoir recevoir le bien avant la fin de sa construction.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les modalités d'exercice et de développement des activités de promotion immobilière et de construction d'ouvrages de bâtiment.

Poursuivant son propos, le ministre Nguonimba a soumis aux membres du Conseil un second texte, à savoir un projet de décret déterminant les modalités d'inscription et de radiation aux registres des agents et des courtiers immobiliers, d'obtention, de renouvellement et de retrait de la carte professionnelle ainsi que celles relatives à la police d'assurance d'agent et de courtier immobiliers.

A cet égard, il a précisé que la loi n°37-2011 du 29 décembre 2011 réglementant les professions d'agent et de courtier immobiliers a défini les règles applicables en matière d'accès et d'exercice de ces professions.

L'objectif est de faire passer les professionnels et courtiers du secteur informel au secteur formel.

Il s'agit de personnes physiques ou morales ayant la qualité de commerçant et qui, d'une manière professionnelle ou habituelle, se livrent ou prêtent leur concours aux opérations immobilières et à la conclusion d'actes juridiques portant sur les biens d'autrui, relatifs à : l'achat, la vente, la location ou la sous location des immeubles bâtis ou non bâtis ; l'achat, la vente, la location ou la sous location de fonds de commerce ; la souscription, l'achat, la vente d'actions ou de parts des sociétés immobilières ayant vocation à une attribution en jouissance ou en propriété ; l'achat et la vente des parts sociales non négociables, quand l'actif social comprend un immeuble ou un fonds de commerce ; la gestion immobilière.

Le décret présenté définit ainsi les modalités d'inscription et de radiation aux registres des agents ou courtiers immobiliers ; les modalités d'obtention, de renouvellement et de retrait de la carte professionnelle ; la police d'assurance.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret déterminant les modalités d'inscription et de radiation aux registres des agents et des courtiers immobiliers, d'obtention, de renouvellement et de retrait de la carte professionnelle ainsi que celles relatives à la police d'assurance d'agent et de courtier immobiliers.

III/- Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique

Invité par le chef de l'Etat à prendre la parole, M. Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, a soumis à l'examen et adoption du Conseil des ministres

un projet de décret fixant les modalités de financement et de gestion du Fonds du service postal universel.

Faisant application des dispositions de la loi n° 10-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du secteur des postes, et afin d'assurer une offre minimale de services postaux de base au public, de manière permanente, équitable et sur l'ensemble du territoire national, les pouvoirs publics ont institué un Fonds spécial dénommé « Fonds de service postal universel ».

Ce fonds, dont la gestion sera assurée par l'opérateur postal public chargé du service postal universel, est destiné au financement du service postal universel ; il sera alimenté par les contributions versées par les opérateurs postaux privés, l'Etat, les collectivités locales, les organismes internationaux et des bailleurs de fonds publics ou privés.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les modalités de financement et de gestion du Fonds du service postal universel.

IV/- Ministère du Tourisme et des Loisirs

Appelée par le président de la République à prendre la parole, Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre du Tourisme et des Loisirs, a soumis à l'examen du Conseil un projet de décret fixant les conditions de délivrance de l'autorisation, de l'agrément ou de la licence des activités touristiques.

L'article 3 de la loi n° 29-2021 du 12 mai 2021 réglementant le secteur du tourisme prévoit que « la liberté d'exercer une activité de tourisme durable et responsable en quelque lieu du territoire national est reconnue à toute personne physique ou morale de nationalité congolaise ou étrangère ». Cette activité ne peut cependant s'exercer que par des personnes ayant au préalable obtenu une autorisation, un agrément ou une licence délivrée par le ministère en charge du tourisme.

Les conditions de délivrance de ces agréments et autres, fixées par le décret soumis à l'examen du Conseil, ont pour objectif de permettre que les professionnels du secteur passent plus facilement du secteur informel au secteur formel.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les conditions de délivrance de l'autorisation, de l'agrément ou de la licence des activités touristiques.

V/- Communications

1/- Ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation

Les membres du Conseil ont suivi une nouvelle communication sur le plan de résilience, dont le principe avait été retenu lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 6 avril 2022, communication développée par M. Alphonse Claude N'Silou, ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation.

Il en ressort que le gouvernement, pleinement conscient des dangers liés à la flambée des prix, a fait le constat de la nécessité de renforcer la production nationale en matière alimentaire ; en effet, les produits importés pourraient nous manquer compte tenu de leur cherté du fait de la crise mondiale notamment due aux événements qui se déroulent en Ukraine ou du fait que les pays exportateurs décident de les conserver pour constituer des stocks de sécurité.

Cette situation appelle donc à une mobilisation du peuple congolais, afin qu'il se consacre davantage à l'augmentation significative de l'offre nationale, sous peine d'une crise alimentaire interne. Dans le cadre du Plan de résilience en cours de finalisation, le Conseil des ministres annonce donc que le temps est venu de soutenir encore davantage la production locale.

Ainsi, l'Etat est appelé à organiser cette mobilisation. Dans cette optique, les grandes lignes du Plan de résilience telles qu'entérinées

ce jour par le Conseil des ministres sont les suivantes :

Promouvoir une politique de substitution aux importations en encourageant le développement de la production locale pour les produits de base (huile végétale, farine, volaille, viandes bovine et porcine, développement des intrants agricoles, etc.) ; Faciliter le transport des produits agricoles depuis leur bassin de production vers les centres de consommation, grâce à la réhabilitation des voies de transport routier, du ferroviaire via le CFCO, ainsi qu'une facilitation du transport fluvial ; Fixer par voie réglementaire une liste des produits alimentaires et agricoles essentiels, qui devront faire l'objet du soutien de l'Etat ; Mobiliser les banques locales, qui seront appelées à échanger avec le gouvernement lors d'une table-ronde dédiée, afin de mettre en place un système de facilitation et d'octroi de crédits bonifiés aux producteurs, avec l'aide et le soutien de l'Etat ; Mettre en place dans les meilleurs délais un guichet en faveur des producteurs agricoles concernés, afin de les identifier et de faciliter leur soutien ; Appliquer avec énergie et pragmatisme toutes les mesures administratives, fiscales et parafiscales existantes, afin de faciliter la politique nationale de dynamisation de l'offre alimentaire et agricole nationale ;

Pour répondre à ces besoins non prévus lors de l'adoption de la loi de finances initiale, le Conseil des ministres a décidé du principe de la présentation, dans les meilleurs délais, d'une loi de finances rectificative afin de prendre en compte la nécessité de mobiliser les ressources financières additionnelles nécessaires à la réussite du plan de résilience.

2/- Ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale

Les membres du Conseil ont ensuite suivi une communication de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, portant sur la mise en œuvre du PND 2022-2026, après bientôt six mois d'exécution.

La ministre Ebouka-Babackas a notamment évoqué la mise en œuvre des 72 projets du PND inscrits dans la loi de finances 2022 ainsi que la nécessité de réaliser un certain nombre de réformes qui permettront l'opérationnalisation du PND, citant notamment l'évolution attendue de la fiscalité, la mise en place des plans locaux de développement et la consécration d'un cadre de suivi évaluation.

VI/- Nominations

Au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

Ministère des Zones économiques spéciales et de la diversification économique

Sont nommés :

Directeur général des Zones économiques spéciales : M. Bertrand Konga Bokassa, administrateur en chef des SAF de 9^e échelon. Directeur général de la Diversification économique : M. Servais Packa, administrateur des SAF.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 14h 15.

Fait à Brazzaville, le 23 mai 2022

**Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du gouvernement**

Thierry Lézin Mougalla



SOYEZ CONNECTÉS TOUTE L'ANNÉE À L'INTERNET SPEED GRÂCE AU CRÉDIT NUMÉRIQUE LCB BANK



Dans le cadre de l'exécution de son vaste plan stratégique Transform, Congo Telecom a prévu une série de leviers entre autres l'établissement des partenariats avec les parties prenantes capables de renforcer son activité et ses différentes opérations. C'est à ce titre que l'opérateur historique a mis en place avec LCB BANK, une offre dénommée « Crédit numérique ».

Le crédit numérique est une offre à la consommation destinée aux clients LCB BANK pour le financement annuel de leur abonnement internet illimité SPEED de Congo Telecom. Cette offre est destinée tant aux particuliers qu'aux entreprises et est caractérisée par :

- Un taux d'intérêt à 0% remboursable en 12 mois.
- Une remise de 10% sur tous les forfaits internet SPEED
- Un montant maximum de crédit s'élevant à 2.000.000 F CFA pour les abonnements résidentiels et 5 000 000 F CFA pour les professionnels.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous rapprocher des différentes agences Congo Telecom ou de votre gestionnaire de compte LCB BANK.

Bénéficiez de :

10% de réduction sur le forfait de votre choix

Kit d'abonnement offert et installation gratuite

Service après-vente Premium

SECTEUR PRIVÉ

L'AFD entend appuyer la formation des artisans et entrepreneurs congolais

Le renforcement des capacités des acteurs du secteur privé national a été au menu de la rencontre, le 24 mai, entre le président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi, et le directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Congo, Maurizio Cascioli. Les deux hommes ont aussi convenu d'œuvrer pour la promotion des opportunités d'investissements au Congo.

Le secteur privé est considéré comme l'acteur clé de la relance économique et de l'employabilité des jeunes. L'AFD veut travailler avec la Chambre consulaire pour mieux connaître les besoins des artisans et chefs d'entreprise. Selon Maurizio Cascioli, il y a la volonté de la Chambre de commerce de Brazzaville d'influer sur les politiques publiques de faire en sorte que l'employabilité, la formation et le développement des métiers soient au cœur du système. Si le pays dispose du potentiel en matière d'investissements ou des affaires, il a également de nombreux défis à relever, notamment des besoins en matière de renforcement de la Chambre de commerce (la maison des entreprises), y compris de faire en sorte que les outils de financement soient

adaptés aux besoins des entreprises, ainsi que la formalisation des entreprises. L'intervention des partenaires français nécessitera l'implication d'autres acteurs clés. « L'AFD encourage la Chambre consulaire à poursuivre son dialogue et son influence auprès du secteur privé national. Un autre objectif est de mieux connaître les opportunités d'investissements qui existent au Congo, grâce à la contribution de Proparco », a déclaré Maurizio Cascioli.

Pour la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de



Brazzaville, la priorité reste la formation des artisans. « Nous devons renforcer les outils de formation qui

existent comme les Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage et le Fonds national d'ap-

Les deux parties lors de la séance de travail/Adiac pui à l'employabilité et à l'apprentissage, pour que le secteur privé puisse se l'approprier(...) Il faut des centres de formation agréés soutenus par l'AFD, qui conduisent directement à l'entreprise, mais aussi pour les entrepreneurs », a plaidé Paul Obambi.

Fiacre Kombo

« L'AFD encourage la Chambre consulaire à poursuivre son dialogue et son influence auprès du secteur privé national. Un autre objectif est de mieux connaître les opportunités d'investissements qui existent au Congo, grâce à la contribution de Proparco »,

LÉGISLATIVES 2022

Arlette Soudan-Nonault prône l'unité à Mbama

La candidate investie du Parti congolais du travail (PCT) à Mbama, Arlette Soudan-Nonault, a lancé l'invite aux ressortissants de cette localité, lors du dépôt de ses dossiers de candidature aux élections législatives couplées aux locales de juillet, le 22 mai dernier.

Débutée le 11 mai sur toute l'étendue du territoire national, la campagne de dépôt de dossiers de candidature aux élections législatives couplées aux locales de juillet prendra fin le 31 mai à minuit. Arlette Soudan-Nonault, membre du bureau politique du PCT, s'est rendue à Mbama pour déposer son dossier de candidature. A l'occasion, elle a présenté son suppléant, Mizère Ayo.

« J'ai accepté de revenir ici à Mbama, village de ma grand-mère, donc mon village, pour le construire avec vous. J'ai besoin de vous tous pour accélérer la marche vers le développement de Mbama, car ce district a besoin de tous ses enfants qui doivent se mettre debout. Il n'y a pas de développement sans la paix », a-t-elle dit.

Arlette Soudan-Nonault a souligné également que la Cuvette-Ouest a deux ou trois districts qui attendent de bénéficier du



Arlette Soudan-Nonault expliquant les raisons de sa venue à Mbama/Adiac

statut de communautés urbaines afin qu'ils aient une mairie. « Ensemble, nous allons nous déployer pour qu'on bénéficie de la mairie ici à Mbama. Nous allons nous battre afin que soient affectés les enseignants dans cette localité et des médecins, battre pour que

le secteur privé s'installe ici pour développer les activités économiques... », a-t-elle ajouté.

La population de Mbama souhaite le développement de sa localité

Bien avant cela, le président du Conseil du comité PCT de Mba-

ma, Serge Nzila, s'est inspiré de la conception judéo-chrétienne qui stipule qu'il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus, pour féliciter la candidate investie à Mbama aux élections législatives et locales de juillet 2022. Il a, par la suite, souligné la sagesse qui a caractérisé Arlette Soudan-No-

nault, en prenant l'initiative de rencontrer tous les cadres de Mbama à Brazzaville, rencontre au cours de laquelle elle a invité les filles et fils de Mbama à cultiver la paix, l'unité et l'entente pour le développement de ce district.

Le notable Andzembé, quant à lui, s'est dit heureux de voir la ministre Arlette Soudan-Nonault à Mbama. « On ne reçoit pas de ministre ici. Vous êtes l'unique. Si vous nous aimez, si vous aimez Mbama, contribuez au développement. C'est tout ce que je vous demande », a-t-il suggéré. A l'issue de cette cérémonie, la population qui a accueilli chaleureusement la candidate investie du PCT s'est dit comblée d'entendre ses paroles très satisfaisantes qui prônent l'unité des filles et fils de Mbama. « On ne peut que vivre dans l'unité, car sans l'unité et la cohésion, rien n'est envisageable », a-t-il indiqué.

Bruno Okokana

INDUSTRIE

Construction envisagée d'un laboratoire de contrôle de qualité

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, et la directrice générale de la société rwandaise Impact holding, Chantal Mubarure, ont signé, le 23 mai à Brazzaville, un accord visant la mise en place d'un laboratoire de contrôle de qualité des produits industriels au Congo.

Inscrit dans le Plan national de développement (PND 2022-2026), le futur laboratoire sera équipé d'outils modernes accompagnés d'une technologie de pointe. Il comprendra également un système de gestion de formation intégrée qui facilitera la communication et le transfert direct des informations au niveau de l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (Aconoq).

« C'est un plaisir pour la société Impact Holding de contribuer à la mise en

œuvre du PND selon les priorités du pays, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un laboratoire de contrôle de qualité des produits. Nous sommes donc contents de faire partie de ce programme et de cette mise en œuvre à travers ce partenariat que nous venons de signer. Ce laboratoire sera non seulement un laboratoire d'excellence de renommée internationale, mais il passera également par les étapes de certificats

internationaux. Aussi, il sera un outil dont va se servir l'Aconoq pour pouvoir améliorer la prestation des services et cela créera de l'emploi surtout pour les jeunes où l'accent sera mis », a indiqué Chantal Mubarure.

Selon elle, la construction de ce laboratoire favorisera, entre autres, le transfert de connaissances et de technologies à travers le réseau de partenaires techniques d'Impact Holding.

Pour Jean Jacques Ngoko Mouyabi, directeur gé-

ral de l'Aconoq, la mise en place d'un laboratoire de contrôle de qualité des produits d'un très bon niveau de technologie et d'expertise sera très avantageuse et va aider le Congo sur la qualification des produits. « Avoir un laboratoire de contrôle de référence qui nous permet de certifier et de s'assurer que les produits qui sont mis sur le marché sont de bonne qualité, propres à la consommation, c'est ce qui nous manquait dans le dispositif. La nécessi-

té d'avoir un laboratoire avec une compétence avérée et une technologie de pointe, c'est vraiment un projet qui vient compléter le dispositif en cours en matière de certification de la conformité de nos produits », a-t-il déclaré.

Notons qu'après cette signature, des études de faisabilité se feront par ladite société, puis s'en suivra la mobilisation des ressources en vue de la construction du laboratoire.

Gloria Imelda Lossele

SANTÉ

Les médecins chefs de la zone Cémac en formation à Brazzaville

Les gestionnaires de district sanitaire des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont entamé, le 24 mai à Brazzaville, une formation continue sur la gestion du district sanitaire offerte jusqu'au 2 juin par le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac).

Réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui au Ciespac, la formation permet d'obtenir une certification officielle et regroupe tous les pays de la Cémac, à raison de deux apprenants par Etat.

Le Projet d'appui au Ciespac (Pro6pac) est de trois ans financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'École des hautes études en santé publique (EHESP). Il vise à renforcer le Ciespac, partenaire de l'École depuis 2017.

« Le thème de la gestion du district sanitaire n'a pas été choisi au hasard. Il est apparu comme un besoin prioritaire pour tous les pays d'Afrique centrale. Nous espérons pouvoir pérenniser cette formation les années à venir en veillant toujours un peu plus à garantir une assurance qualité dans le dispositif de la formation », a commenté le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur général du Ciespac.

Le district sanitaire est assimilé à une zone opérationnelle comprenant au minimum un centre de santé et un réseau de postes de santé. Il couvre une zone géographique pouvant épouser un département entier ou une partie d'un département.

« Les gestionnaires de district de santé de la zone Cémac doivent mieux faire leur travail pour qu'on puisse atteindre les objectifs de dé-



La photo de famille après le lancement de la formation Adiac

veloppement durable dans notre sous-région, c'est-à-dire une meilleure santé pour tout le monde d'ici 2030 », a-t-il ajouté.

Des formations continues

tifiées, courtes de deux semaines. 80% des problèmes de santé peuvent être résolus au niveau du district sanitaire. Les médecins chefs de district doivent gérer de manière pertinente, efficace

Dr Apollos Derguedbé Nebaridoum, point focal de la formation continue au Ciespac.

Ainsi donc, le corpus des enseignements comprend, entre autres, la place du district par rapport au système de santé,

« Les médecins chefs de services choisis pour cette formation ont un minimum de trois ans d'expérience », a ajouté le point focal de la formation continue au Ciespac.

Les formations continues au Ciespac intègrent les objectifs de cette institution de santé. Ainsi donc, ce centre sollicite continuellement des partenariats pour conforter ses initiatives. Il a mis en place le projet Pro6Pac qui a de bonnes perspectives.

Au premier semestre 2022, le projet financera des vacances d'enseignants africains pour le master en santé publique du Ciespac ainsi qu'un nouveau poste administratif. Des groupes de travail incluant des experts de l'EHESP seront formés pour réviser les référentiels de cours et déployer une nouvelle spécialité sur la qualité de l'eau et des aliments.

Le laboratoire du Ciespac pourra être équipé pour répondre aux besoins de ces formations et un audit sur place sera effectué par Vincent Bessonneau, directeur du LERES, et Pierre Le Cann, enseignant-chercheur à l'EHESP. L'appui aux services support du Ciespac a débuté en février 2022 par une mission d'accompagnement sur la gestion des ressources humaines. Enfin, la fourniture d'ouvrages en santé publique est déjà en cours, avec l'appui du service de documentation de l'EHESP.

Fortuné Ibara

« Les médecins chefs de services choisis pour cette formation ont un minimum de trois ans d'expérience »

au Ciespac

La formation sur la gestion des districts de santé intervient après celle sur la recherche en santé. « Nous avons des formations continues et cer-

et efficiente. Ils doivent être capables de bien gérer les ressources humaines, matérielles, financières et techniques. Enfin, le bénéficiaire c'est le malade », a expliqué le

le système de santé, la planification, le suivi et évaluation, les supervisions, la gestion des budgets et des finances, la gestion humaine, les ressources cadre et d'appui.....

Célébration de la Journée de l'Afrique

Aujourd'hui, nous célébrons la Journée de l'Afrique avec enthousiasme sur le continent et en Türkiye.

Par Mevlüt Çavuşoğlu, Ministre des Affaires étrangères de la République de Türkiye

Nous nous souvenons avec appréciation de la réunion des nations africaines sous un même toit, le 25 mai 1963. Cette journée signifie un voyage ardu vers l'indépendance et la liberté, ainsi qu'une conscience commune fondée sur la solidarité et l'unité du continent. L'histoire de succès concrétisée au cours des décennies suivantes dans cet esprit, grâce aux efforts des dirigeants africains puissants et acclamés, témoigne de l'avenir brillant du continent.

Malgré les injustices historiques de l'époque coloniale, l'apathie à l'échelle mondiale vis-à-vis des catastrophes naturelles et de la famine, ainsi que les interférences extérieures inacceptables, la force des nations africaines en ce qui concerne la résistance face à ces énormes défis est exceptionnelle. Avec sa population jeune et dynamique, ses vastes ressources, sa culture et son histoire riches et profondément enracinées, le continent africain promet un énorme potentiel pour un monde meilleur, plus équitable et plus juste au XXI^e siècle. L'Afrique signifie de l'espoir et nous sommes partenaires dans ce voyage.

La Türkiye est dans une position privilégiée. Au cours des vingt dernières années, la Türkiye est devenue un « hub africain » dans sa région avec un nombre toujours croissant de missions diplomatiques africaines ainsi que sa diaspora africaine dynamique englobant des étudiants, des femmes/hommes d'affaires et des touristes. Nos quarante-quatre ambassades sur le continent ainsi que les trente-sept ambassades africaines à Ankara rendent la Journée de l'Afrique plus significative pour nous.

Les nations africaines nous considèrent comme un partenaire fiable, et un ami proche. C'est un plaisir pour nous d'accueillir des interlocuteurs africains, souvent des dirigeants africains, à Ankara chaque mois. Le président Erdogan occupe la première place en termes de nombre de visites en Afrique.

Turkish Airlines continue de réunir l'Afrique avec le reste du monde, et en se remettant des effets de la pandémie, dessert actuellement quarante-quatre destinations dans trente-cinq pays africains. La présence des étudiants africains au sein des universités de toute la Türkiye continue d'augmenter, grâce à des centaines de bourses d'études Türkiye, accordées annuellement. Jusqu'à présent, la Türkiye a accordé plus de quinze mille bourses à des étudiants africains.

En tant que partenaire stratégique de l'Union africaine (UA), nous avons organisé conjointement trois sommets sur le partenariat Türkiye-Afrique, en 2008, 2014 et 2021. Le troisième sommet du partenariat s'est tenu sur le thème « Partenariat renforcé pour le développement commun et la prospérité », du 16 au 18 décembre 2021, à Istanbul, avec la participation de trente-huit pays africains. Nous mettons maintenant en œuvre avec enthousiasme les décisions approuvées lors du sommet en étroite coopération avec tous nos amis africains, afin de porter nos relations avec le continent à un niveau entièrement nouveau et élevé. Nous visons maintenant à bénéficier mutuellement de notre collaboration accrue avec l'UA et les organisations régionales africaines, dans d'autres plateformes internationales telles que l'ONU et l'OCI.

En outre, en accueillant la Banque de technologie des Nations unies, Türkiye est fière d'être un partenaire de développement important pour les pays les moins avancés (PMA) concernant la mise en œuvre des objec-



tifs de développement durable des Nations unies. Les pays africains ont beaucoup à bénéficier des services de la Banque en ce qui concerne la mise en place et la consolidation de leurs technologies et leur capacité d'innovation.

Notre vision commune sur les problèmes mondiaux joue également un rôle important dans l'avancement des relations entre la Türkiye et l'Afrique. Dans ce cadre, la Türkiye partage les mêmes attentes fondamentales pour l'ordre mondial, défendues depuis longtemps par les pays africains concernant un multilatéralisme efficace et une réforme structurelle de l'ONU. À cet égard, les injustices historiques envers le continent doivent être abordées, y compris en renforçant la représentation des pays africains au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.

C'est une responsabilité collective d'œuvrer pour le maintien d'une Afrique pacifique, stable et sûre. À cette fin, en tant que pays qui a souffert depuis longtemps du terrorisme, nous sommes engagés à renforcer notre coopération avec l'UA pour combattre et éliminer toutes les formes et manifestations de terrorisme, d'extrémisme violent et de radicalisation, comme annoncé dans la Déclaration conjointe du Troisième sommet.

Notre coopération économique avec les nations africaines ne cesse de croître. À la fin de 2021, notre volume commercial a atteint 34,5 milliards de dollars, multiplié environ par sept au cours des deux dernières décennies. Le protocole d'entente sur la coopération que nous avons signé avec le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine augmentera davantage ce volume. Notre but, cependant, va au-delà du commerce. La Türkiye a soutenu et soutiendra ses amis africains dans leur quête d'un développement et d'une prospérité inclusifs, équitables et durables, ayant pour base un partenariat égal et le respect mutuel. Par conséquent, nous soulignons notre principe « gagnant-gagnant » à chaque occasion.

Nous saluons les politiques et programmes robustes et innovants mis en place par l'UA pour accélérer le développement du continent. L'Agenda 2063 est le programme fleuron qui peut libérer le potentiel du continent et apporter de l'espoir et de la prospérité à tous, que nous soutenons de tout cœur. Notre gouvernement et les agences officielles ont déployé des efforts conformément à l'Agenda 2063. L'Agence turque de coopération et de coordination, par l'intermédiaire de ses vingt-deux représentants à travers le continent, la Direction turque de gestion des catastrophes naturelles et des situations d'urgence, ainsi que le Croissant-Rouge turc ont mis en œuvre des projets de développement durables et de l'aide en nature d'une valeur de plusieurs millions de dollars en Afrique subsaharienne. Les Centres culturels turcs Yunus Emre sont implantés dans sept pays africains et la Fondation Maarif continue de fournir des services éducatifs dans vingt-cinq pays africains avec 191 institutions.

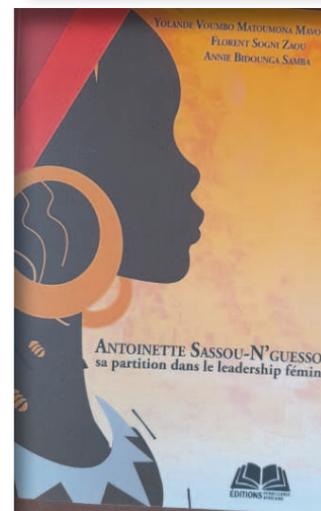
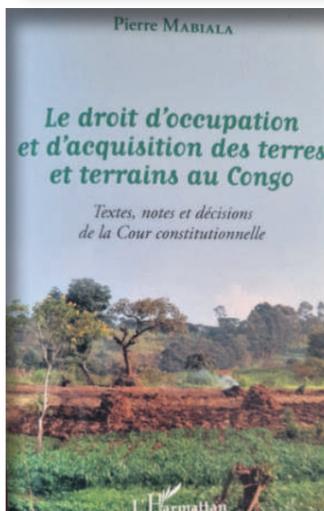
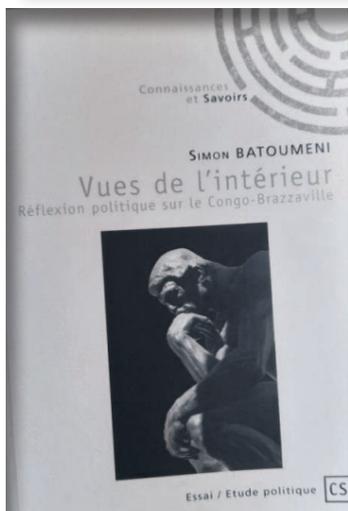
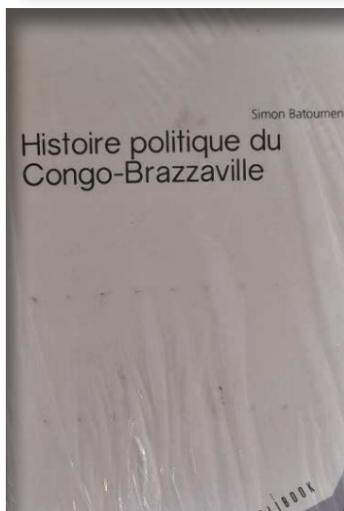
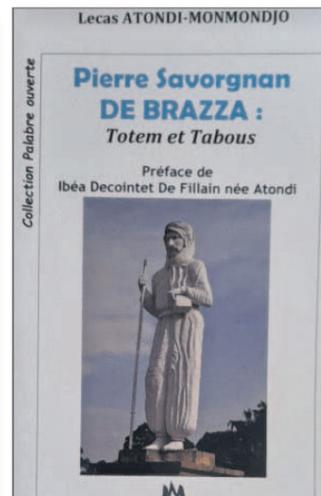
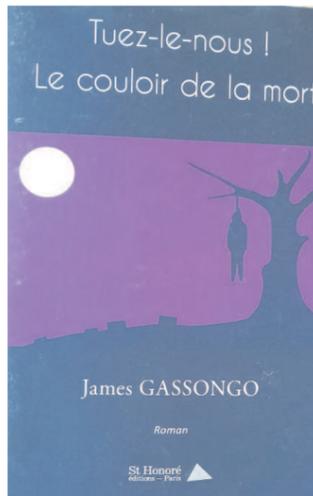
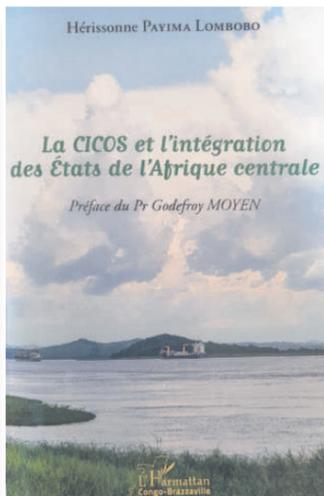
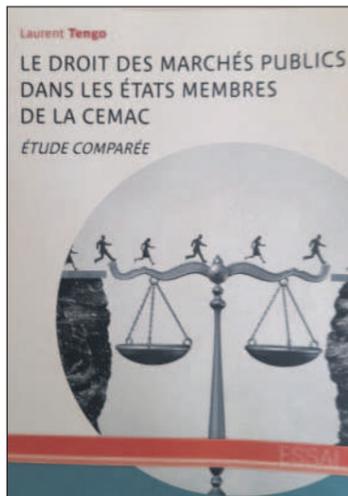
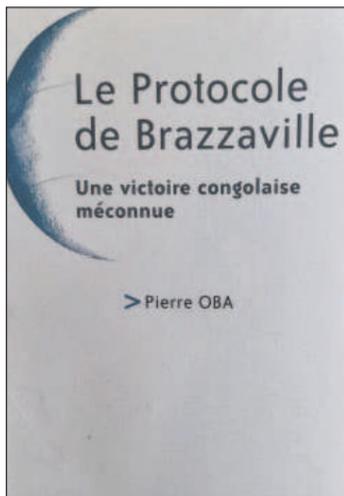
Même au cours des périodes les plus tumultueuses, la Türkiye a été en solidarité avec le continent. Nous avons soutenu nos amis africains durant la pandémie, notamment par des dons de vaccins.

Grâce à nos relations humaines, culturelles et historiques, datant de plusieurs siècles, nous continuerons d'agir de concert et en solidarité avec les pays africains en tant que partenaires solides.

Bonne fête de l'Afrique à tous!



EN VENTE



NÉCROLOGIE

Abel Missamou et la famille Nsundi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Alphonse Nkounkou, survenu le 21 mai 2022 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Moe Prat Mawata en face de l'Église Kimbanguiste
Contact : Tél. : 06 658 01 83



IN MEMORIAM

25 mai 1998 - 25 mai 2022, voici vingt quatre ans jour pour jour que Mme Onanga née Essoundou Célestine était arrachée à l'affection des siens. En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille Prosper Onanga prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Maman, nous ne t'oublierons jamais!



Les familles Matoto et Malanda annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle, frère et beau-père, Frantz Exupère Matoto, survenu le 13 mai 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°3 bis, rue Loby à Mougali. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



GENRE

Les femmes plaident pour leur représentativité dans le secteur maritime et portuaire

Célébrée sur le thème « La place de la femme congolaise dans le secteur maritime », la première édition de la Journée internationale des femmes du secteur maritime a eu lieu à Pointe-Noire sous le patronage de Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

En plus du thème principal, quelques autres sous-thèmes ont été développés par différentes oratrices, notamment « Challenges et retour d'expériences » ; « L'implication des femmes en faveur d'une pêche et d'une aquaculture durables » ; « L'atelier de sensibilisation des jeunes filles aux métiers de la mer ».

Au terme des exposés, des recommandations ont été formulées, à savoir la représentativité de la femme du secteur maritime et portuaire dans les sphères de décisions, la promotion de la prospérité professionnelle et l'autonomisation dans le secteur maritime pour permettre un avenir meilleur, la sensibilisation et la facilitation à la formation des métiers de la mer.

Après avoir rappelé le rôle de l'Organisation maritime internationale en faveur des femmes, le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya a signifié l'intérêt de la célébration de cette jour-



Le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya posant avec des femmes Adiac

née pour permettre à la femme de créer un cercle de concertation et de réflexion, sur la visibilité efficiente de la femme évoluant dans le secteur maritime et portuaire du Congo. S'appuyant sur le thème national de

cette journée, il a rappelé que l'égalité des sexes joue un rôle fondamental dans les progrès en matière de développement et de nombreux efforts doivent être fournis pour atteindre les objectifs souhaités.

« Le secteur maritime figure encore parmi les secteurs d'activités où les femmes sont sous-représentées, avec très peu de modèle référentiel permettant aux jeunes filles d'aspirer à devenir dirigeantes

dans le secteur des transports. Cette journée doit nous amener à prendre conscience de l'engagement de l'Organisation maritime internationale à l'égard des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, particulièrement l'ODD n°5, visant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et filles par rapport au secteur maritime. Le président de la République a toujours placé la représentativité des femmes aux postes de décisions et leurs formations au métier de la mer au centre de ses préoccupations », a-t-il déclaré.

Précisons que la Journée internationale des femmes du secteur maritime est célébrée le 18 mai de chaque année. Le thème choisi pour cette édition a été « Formation-Visibilité-Reconnaissance : soutenir la mise en place d'un environnement de travail exempt d'obstacles ».

Séverin Ibara



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Service de Gestion Administrative des Marchés

Appel d'offres national ouvert no002/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 23 mai 2022 pour l'acquisition de dix-huit (18) splits et cinq (05) armoires frigorifiques pour l'Agence de Ouesso.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, d'installer et de mise en service sur ressources propres, dix-huit (18) splits et cinq (05) armoires frigorifiques pour le compte de son Agence à Ouesso. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est composé des deux (02) lots indissociables suivants :

- Lot 1 « Dix-huit (18) splits » ;
- Lot 2 « Cinq (05) armoires frigorifiques ».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°002/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 23 mai 2022
Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.
: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
24 80 547 05 (242) : .

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00 et 12h00 de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

La visite du site est obligatoire et se tiendra le 13 juin 2022 à 12 heures précises à l'Agence BEAC de Ouesso.

Les soumissions devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 01 juillet 2022 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°002/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 23 mai 2022
Bureau d'Ordre,
6ème étage, porte 601.
: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
24 80 547 05 (242) : .

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 01 juillet 2022 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville. Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts par la suite.

Par ailleurs, les séances d'ouverture seront publiques en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés à cet effet, qui souhaitent y assister tout en respectant les mesures barrières.

Fait à Brazzaville, le

Le Président de la Commission des Marchés

CHAN 2023

Quarante-quatre Diabes rouges pour préparer les éliminatoires

Quarante-quatre joueurs ont été présélectionnés par Jean Elie Ngoya, le nouveau sélectionneur des Diabes rouges locaux, pour préparer les éliminatoires de la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue du 8 au 31 janvier 2023, en Algérie.

Les éliminatoires du Chan se déroulent comme d'habitude par zone. Une double confrontation suffit pour valider la qualification. En attendant de connaître contre qui la sélection locale va jouer, le staff technique a publié le programme de préparation de l'équipe A' dans la période allant du 28 mai au 3 juillet. Un travail intense attend les quarante-quatre joueurs pendant les quatre semaines au cours desquelles le staff technique va insister sur la force et l'endurance avant de mettre plus d'accent sur la conservation du ballon dans une conception de jeu (projet de jeu) B+, jeu de dix contre dix et de neuf contre neuf, l'intensive endurance training, agresser et harceler, le jeu vers l'avant...

Le staff technique a mis les gardes-fous pour réussir cette phase de préparation, en témoigne la charte de bonne conduite faisant, entre autres, obligation aux joueurs de refuser toutes formes de discrimination, de

respecter les choix et les décisions du staff technique et de porter haut les couleurs du pays alors que les membres du staff technique doivent apporter leur pierre à l'édifice et les encadrer selon les règles de l'art. « *Toute entrave au bon fonctionnement du groupe (altercation entre partenaires, membre du staff, dirigeant de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), ministère des Sports, direction générale des sports, presse) ou vol et autre cas grave seront sanctionnés par une amende de 100 000 F CFA avec avertissement, suspension voire une exclusion de l'équipe nationale. La décision pourra être prise par le staff technique ou la Fécofoot* », peut-on lire dans le premier article du règlement intérieur du groupe.

Rappelons qu'en six éditions, les Diabes rouges ont participé à trois phases finales du Chan, notamment en 2014, 2018 et 2020 (disputée en

2021 à cause de la pandémie à coronavirus) avec pour meilleure performance les quarts de finale disputés en 2018 et 2020. Le nouveau staff technique a donc la mission de les qualifier au Chan pour la quatrième fois avec l'ambition de faire mieux que lors des deux dernières éditions.

La liste des présélectionnés

Gardiens : Pavhel Ndzila (AS Otohô), Giscard Mavoungou (Diabes noirs), Chili Ngakosso (Cara), Ulrich Samba (Interclub) et Vianney Nginga Itoua (JST).

Défenseurs : Julfin Ondongo (AS Otohô), Carof Bakoua (Diabes noirs), Prince Makosso (Cara), Junior Ngouari (AC Léopards de Dolisie), Batekouahou (AC Léopards de Dolisie), Hernest Malonga (Diabes noirs), Gloire Yila (AC Léopards de Dolisie), Prince Mouandza (AS Otohô), Faria Ondongo (AS Otohô), Obembi (Etoile du Congo), Arnauvy Mambouli (Interclub), Vicalor Ondzambaye (AS Cheminots), Berlodh Mbemba

(Diabes noirs).

Milieux du terrain : Harvy Ossété (Diabes noirs), Overcien Ngoma (AC Léopards), Christ Kouvouama (AS Otohô), Brell Mohendiki (AS Otohô), Hardy Binguila (Diabes noirs), Mignon Etou Mbon (AS Otohô), Audavy Kibama (Diabes noirs), Taty Tchibinda (V Club Mokanda), Debon Ossébi (Cara), Julio Ngandziami (Patronage). Attaquants : Brill Ibara (FC Kondzo), Chadly Kennedy (AC Léopards de Dolisie), Exaucé Nzahou (JST), Maniongui (Patronage), Christ Bibamou (V Club Mokanda), Roland Okouri (AS Otohô), Prince Sousou (Diabes noirs), Wilfrid Nkaya (AS Otohô), Chelmar Toulouengana (AC Léopards de Dolisie), Kader Bidimbou (AS Otohô), Archange Bintsouka (Diabes noirs), Gautrand Ngouénimba (Diabes noirs), Kanga Elenga (Cara), Japhet Mankou (Interclub), Boris Sikoula (AC Léopards de Dolisie) et Junior Makiessé (AS Otohô).

James Golden Eloué

TOURNOI INTERPROFESSIONNEL

La DGFE et la DGID vont disputer le trophée

La finale du tournoi de football interprofessionnel « NSIA Assurances » va opposer, ce week-end, l'équipe de la Direction générale des finances et équipements (DGFE) à celle de la Direction générale des Impôts et domaines (DGID).



Le match opposant le CHU-B à la DGFE/Adiac

La DGFE s'est qualifiée en battant en demi-finale la formation du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville sur un score de 2-0. Johnny Gampio a ouvert le score puis Emmanuel Lekoubi l'a imité. « *L'adversaire était de taille. On a eu la chance de marquer deux buts même si nous avons fini le match en infériorité numérique. Nous venons pour gagner la finale et offrir un meilleur cadeau à notre nouveau chef* », a commenté Johnny Gampio, le capitaine de la DGFE.

Quant à la DGID, elle a dominé Averde sur un score sans appel de 3-0 grâce à Rivel Ibara, auteur d'un doublé, puis une réalisation de Destin Ngala. « *Les impôts qui se qualifient, c'est d'abord une force et une mentalité bien rodée. Notre concentration nous a permis de mesurer la force de notre adversaire et d'ajuster les coups à lui donner. Pour la finale, nous affronterons le match tel qu'il arrivera. Nous sommes convaincus que l'objectif c'est gagner la coupe. Nous devons rester concentrés, parce qu'il ne faut pas que notre calebasse se casse au seuil de la porte. Le plus dur est à venir car si nous manquons la finale, on n'aura rien fait* », a expliqué Ernaude Mbouni, capitaine et chef de service réglementation.

Au nzango, la finale opposera l'équipe de l'Agence nationale d'aviation civile (Anac) à celle du Centre national de radio et télévision (CNRTV). Anac l'a emporté sur la Banque des Etats de l'Afrique centrale 34-30 puis le CNRTV a eu raison de la formation de la Direction générale de la sécurité présidentielle 33-24.

J.G.E.

HANDBALL

La DGSP exhortée à briser le mythe des compétitions africaines

Après son exploit à Niamey, au Niger, où il a terminé vice-champion d'Afrique au terme de la 38e édition du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a été invité, le 24 mai, par son président, le général Serge Oboa, à tout donner afin de remporter la médaille d'or.

Les handballeuses de la DGSP viennent d'améliorer leur tableau dans les compétitions continentales. Elles ont reçu les encouragements de leurs dirigeants ainsi que du président de la Fédération congolaise de handball. Ces félicitations sont, en effet, synonymes des nouvelles attentes puisque malgré leur performance presque sans tache, elles doivent, dans les prochaines années, offrir au Congo la médaille d'or.

Dans l'histoire du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball seniors dames, le Congo fait partie des titans mais présente un visage peu reluisant concernant les finales. A ce jour, seul Interclub l'avait remportée en 2007 face à Abo Sport, lors d'une finale totalement congolaise.

Le mythe que le général Serge Oboa souhaite briser est celui qui consiste souvent à occuper le second rang.

de 2019, a avancé d'un pas. Il est ainsi nécessaire que cette envie de vaincre continue toujours afin de permettre aux amoureux du handball, en particulier, et les Congolais, en général, de retrouver la vraie joie sportive.

A Niamey, les représentantes du Congo ont occupé la deuxième place derrière les Angolaises de Petro. Les Camerounaises de FAP se sont contentées de la troisième



Les athlètes de la DGSP avec le staff technique et les dirigeants Adiac

« *Au sport, on ne triche pas, il faut juste beaucoup travailler car vous êtes la fierté de la DGSP, de son président ainsi que de la République reconnaissante. Aujourd'hui vous venez de faire un petit pas en avant, alors je vous exhorte à travailler encore afin de concrétiser notre rêve, celui de ramener, un jour, la médaille d'or. Rien n'est impossible* », a indiqué Serge Oboa.

Muni Sport était le premier à atteindre et perdre la finale en 1985. Par la suite, UCO Sport l'a copié en 1993 avant qu'Interclub perde les finales en 1995, 2005 et 2006. Un triplé d'échec qui a poussé ce club militaire à soulever la coupe l'année suivante. Par ailleurs, Etoile du Congo et Abo Sport l'avaient aussi ratée respectivement en 1998 et 2007.

La DGSP, troisième lors de l'édition

place devant Bandama de la Côte d'Ivoire.

Notons qu'à leur arrivée à Brazzaville, le 24 mai, les joueuses de la DGSP ont bénéficié d'une réception triomphale. De l'aéroport, elles ont eu droit à un carnaval qui a sillonné Brazzaville avant de recevoir les congratulations de leurs dirigeants puis des présidents de plusieurs fédérations sportives nationales.

Rude Ngoma